



HAL
open science

Master Philosophie et sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Philosophie et sciences de l'éducation. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02028413

HAL Id: hceres-02028413

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028413>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Philosophie et sciences de l'éducation

Université de Picardie Jules-Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Psychologie, éducations, enseignements

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Vernes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Philosophie et sciences de l'éducation* comporte trois spécialités : *Philosophie*, *sciences de l'éducation et de la formation*, *sciences sanitaires et sociales*, chacune dans le prolongement d'une mention ou d'un parcours de licence existant à l'Université de Picardie : la licence de *Philosophie*, la licence de *Sciences de l'éducation* – initialement licence suspendue et devenue entretemps une licence complète – ; en revanche la licence 3 en *Sciences sanitaires et sociales* a été rattachée en 2014 à la licence mention *Sociologie*, mais la spécialité de master est restée rattachée aux *Sciences de l'éducation*. Cette spécialité *Sciences sanitaires et sociales* du master n'a, du reste et dans l'état actuel, pas la même visibilité que les autres puisqu'elle est la seule des trois qui ne soit pas explicitement nommée au niveau de la mention.

La formation s'ouvre à des publics relativement divers, issus de ces différentes mentions de licence de l'Université, mais aussi à des étudiants internationaux, comme c'est particulièrement le cas du parcours professionnel *Ingénierie de formation d'adultes en sciences de l'éducation*, ou encore à des étudiants en reprise d'études. Par ailleurs le master a traversé quatre années marquées par une instabilité forte, due en grande partie aux incertitudes concernant le positionnement respectif de l'École Supérieure du Professorat et de l'Enseignement (ESPE) et des Sciences de l'éducation, qui a mené à une baisse sensible des effectifs d'inscrits en sciences de l'éducation au bénéfice de l'ESPE, et à la fermeture d'un parcours de formation de formateurs dans la spécialité. Au demeurant, l'instabilité conjoncturelle s'est redoublée d'une instabilité interne, du fait de la reconfiguration des équipes pédagogiques, et d'un redéploiement d'un certain nombre de supports de postes à l'occasion de départs en retraite, ou de mutations.

Le bilan de l'auto-évaluation annonce une reconfiguration, souhaitée par les équipes pédagogiques, et rendue nécessaire par la réforme des intitulés de masters.

Analyse

Objectifs

La présentation des objectifs de la formation permet de bien saisir la spécificité des différentes spécialités et leurs parcours. Les différents types de métiers visés sont clairement identifiés pour les spécialités *Sciences de l'éducation* et *Sciences sanitaires et sociales*, y compris pour la recherche. Les objectifs de la spécialité *Philosophie* sont trop peu explicités, peu détaillés en fonction des parcours, et difficilement lisibles : le rapport laisse entendre que l'enseignement est l'objectif principal, et prévoit à ce titre l'ouverture d'un DU permettant la préparation aux concours de recrutement (agrégation et CAPES), qui n'existe pas actuellement, mais étant donné la proportion modeste des étudiants prêts à s'engager dans cette voie au sein d'un effectif déjà assez réduit, il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de cet objectif, qui concernerait assez peu des étudiants du parcours *Médecine : Anthropologie médicale, éthique, histoire*.

Organisation
<p>La structuration du master en trois spécialités elles-mêmes divisées en parcours remodelés au fil de la dernière accréditation est claire. Elle s'organise autour d'un tronc commun qui doit permettre de bénéficier de cours plus théoriques et généralistes et d'un socle de compétences communes.</p> <p>On relève cependant :</p> <p>que le tronc commun est centré sur l'enseignement d'outils méthodologiques, théoriques et pratiques, mais cela n'est vérifié que pour le premier semestre de la première année de master. Dès le deuxième semestre, il est réduit à une UE de méthodologie et de langues (2 European credits transfer system (ECTS)).</p> <p>Un foisonnement pléthorique de l'offre dans les UE à choix : l'étudiant doit choisir quatre enseignements parmi huit possibilités dans l'UE fondamentale F1A spécialité <i>Philosophie</i> : 4 sur 7 en <i>Sciences de l'éducation</i>, 4 sur 4 en <i>Sciences sanitaires et sociales</i>. Il n'y a pas d'indications chiffrées sur le nombre d'étudiants fréquentant effectivement chacun de ces enseignements.</p> <p>Il n'y a pas de formation portant thématiquement sur les questions de laïcité, enjeu éducatif important aujourd'hui, auquel il est d'usage d'associer les philosophes.</p> <p>Un déséquilibre important dans le volume horaire des différentes spécialités, et des parcours.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le champ où s'inscrit le master est prioritairement celui des <i>Sciences de l'éducation</i> ; l'inscription de la <i>Philosophie</i> et des <i>Sciences sanitaires et sociales</i> dans ce champ pose problème, en raison de la solution de continuité qu'elle induit – la licence de <i>Philosophie</i> étant située dans le champ <i>Création, textes, langages</i>. Cependant l'installation et le développement de l'ESPE entre 2012 et 2014 laissent craindre à la fois pour l'autonomie des disciplines, et pour le recrutement du master qui a vu décroître ses effectifs, et a dû réduire son offre de formation par fermeture d'un parcours.</p> <p>Environnement régional. La situation est variable selon les spécialités. Le positionnement de la mention au niveau régional est concrétisé par des conventions et de reconnaissances d'intérêt à partir d'autres filières. Il y a un besoin fort de formations dans le secteur éducatif, en sciences sanitaires et sociales et en formation. On relève cependant qu'il n'y a pas de co-accréditation des spécialités avec d'autres universités de la région, ni de partenariats régionaux au niveau recherche qui profiteraient aux étudiants du master et contribueraient, particulièrement pour la Philosophie, à désenclaver la spécialité du master.</p> <p>Situation géographique. L'installation sur le site de la Citadelle constitue sans doute une opportunité à ne pas manquer pour les SHS.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est très cohérente et constituée d'enseignants-chercheurs des disciplines impliquées (sections 17 Philosophie, 70 Sciences de l'éducation, 72 Épistémologie du CNU), presque tous appartenant à la composante Philosophie, Sciences Humaines et Sociales.</p> <p>La responsabilité de la mention est assurée conjointement par un Professeur de Philosophie et un Professeur de Sciences de l'éducation. Les responsabilités sont bien identifiées au niveau des spécialités et des parcours. La subsidiarité semble bien fonctionner.</p> <p>Les réunions d'équipes s'organisent principalement au niveau des spécialités, ce qui peut constituer un frein à la mise en œuvre de la pluridisciplinarité et de la cohérence globale de la mention (seuls trois enseignants interviennent dans différentes spécialités ce qui donne à voir une structure de fonctionnement très autonome des trois spécialités de la mention).</p> <p>On relève en outre qu'il y a deux fois plus de vacataires que de titulaires permanents, ce qui s'explique sans doute par la place de la dimension professionnelle du master. Il est difficile de savoir si cette proportion est acceptable, car le détail de la répartition des enseignements réalisés n'est pas fourni.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Il existe de très fortes disparités selon les spécialités, qu'il faut donc considérer séparément. Ces disparités s'expliquent notamment par le fait qu'une des trois spécialités (<i>Philosophie</i>) est en formation initiale, une autre en formation continue (<i>Sciences sanitaires et sociales</i>) ; la troisième combinant les deux selon le parcours choisi.</p> <p>La Philosophie a un effectif modeste mais supérieur en deuxième année de master à celui de la troisième année de licence (i.e. 12 inscrits en 2015-2016), grâce à des entrées directes en master 2. Le taux de réussite étant inférieur à 50 %, le nombre de diplômés est très inférieur au nombre d'inscrits.</p> <p>Le master 2 parcours <i>Administration et gestion des établissements et structures d'éducation : approche internationale / AGESE</i> ne comporte que très peu d'inscrits (21 inscrits en 4 ans, taux de réussite au master 2 = 43 %). L'insertion professionnelle n'est pas jugée satisfaisante, comparativement aux parcours <i>Ingénierie de formation d'adultes</i>, créditée d'une bonne reconnaissance et visibilité régionale. Le parcours PGPE a un recrutement beaucoup plus international, qu'il faut encore développer et consolider.</p> <p>Les effectifs de master 2 SDE sont en baisse constante, en raison (directe) des réinscriptions à l'ESPE.</p>

<p>Poursuite d'études/insertion professionnelle :</p> <p>Les différents parcours de la mention débouchent sur des métiers bien identifiés ; sciences de l'éducation et Sciences sanitaires et sociale répondent à une demande forte au niveau régional, et dans une moindre mesure au niveau national et international. Le parcours AGESE nécessite un renforcement de son offre de formation pour atteindre l'objectif professionnel visé. Le parcours SSS est particulièrement intéressant aussi bien pour une insertion professionnelle que pour une promotion.</p> <p>La spécialité <i>Philosophie</i> ne visait pas la préparation aux concours, mais une évolution en ce sens est envisagée et commence à être engagée avec l'intégration d'exercices de concours et d'un DU dédié.</p> <p>Pour la <i>Philosophie</i> et les <i>Sciences de l'éducation</i>, 20 % de l'effectif s'oriente vers le doctorat.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La formation proposée est une formation à la recherche, mais elle est aussi adossée à la recherche par la présence des quatre laboratoires de recherche dont les orientations sont globalement cohérentes avec les objectifs de formation de chaque spécialité :</p> <p>CAREF (EA 4797), Centre Amiénois de Recherche en Éducation et Formation, pour les sciences de l'éducation ; CURAPP (UMR 6054), Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique) ; CHSSC (EA 4289), Centre d'Histoire des Sciences, des Sociétés et des conflits dont les recherches nourrissent le parcours d'Anthropologie Médicale (spécialité Philosophie) ; « Habiter le Monde » (EA 4278), dont l'implication dans le master de <i>Philosophie</i> se justifie de manière beaucoup moins évidente. Le master constitue également une formation par la recherche du fait de la possibilité que les étudiants ont de participer aux projets de recherche des enseignants chercheurs. Cependant cette participation ne donne pas lieu à une validation d'UE dans les parcours de recherche. Concernant la spécialité SSS, le point fort est l'appui sur une « Plateforme régionale de recherche en travail social, action sociale et intervention sociale » (pôles ressources-recherche, qui sont des projets régionaux soutenus par les DRASS).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les parcours IFA, PGPE et AGESE de la spécialité sciences de l'éducation bénéficient d'une diversité riche de partenariats avec des représentants de renom du milieu socio-économique régional, aussi bien pour l'enseignement que pour les stages. Un partenariat avec l'ESPE existe pour la formation des CPE. La réflexion sur les types de métiers visés est précise. Concernant la spécialité SSS les enseignements s'inscrivent dans une perspective professionnelle dès la première année. La formation bénéficie de nombreux partenariats y compris avec l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS). L'identification des objectifs de métiers est clairement présente et les intitulés des UE sont clairement exprimés dans une visée de professionnalisation. Le titre de la mention ne permet cependant pas une lisibilité claire du profil professionnel visé, ce à quoi devrait répondre le rattachement de la spécialité au master en <i>Sciences sociales</i>. La rubrique n'est pas renseignée pour la philosophie, très en retrait, même par rapport à la licence de <i>Philosophie</i> qui envisage d'intégrer à la maquette des stages d'observation en lycée.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Il n'y a pas de stages intégrés à la maquette ni, partant, de stage pouvant donner lieu à une validation d'UE dans le cadre des parcours « recherche ». Il y a toutefois la possibilité d'un stage en laboratoire de l'UPJV en deuxième année de master. Dans les parcours professionnels, le stage est obligatoire en deuxième année (trois mois minimum, en France ou à l'étranger). Une convention est signée entre l'Université et l'organisme d'accueil.</p> <p>Le stage est évalué par un mémoire présenté devant un jury composé d'au moins deux universitaires et un professionnel. Les stages bénéficient d'une infrastructure favorable, et d'un encadrement rigoureux. L'offre et le suivi des stages sont facilités par un serveur de stages géré en collaboration avec le service universitaire de la formation tout au long de la vie (SUFTLV).</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La situation est là encore très différente selon les spécialités, bien que, pour l'ensemble de l'effectif, on note une faible mobilité sortante (Erasmus) : les raisons invoquées sont les difficultés de langue, mais les mesures de remédiation paraissent insuffisantes. La mobilité entrante est plus forte pour l'ensemble des spécialités, avec une situation évidemment particulière pour le parcours PGPE dont l'international est le cœur de métier et le cœur de cible (avec un nombre important de partenariats avec les pays d'Afrique). La mention accueille des étudiants issus de pays d'Afrique ou d'Asie, notamment dans le cadre d'un accord pluriannuel avec Djibouti. Il permet des stages à l'international et les spécialités accueillent des étudiants Erasmus.</p> <p>La mention est par ailleurs associée à plusieurs projets de masters européens. Des conventions de recherche existent avec des universités marocaines, tunisienne, d'Afrique subsaharienne et avec le Canada.</p> <p>A noter deux exemples de réussite : mobilité entrante en <i>Philosophie</i> suite à un accord avec Djibouti. cinq étudiantes ayant validé le master 2 sont maintenant enseignantes dans leur pays d'origine. L'UPJV accueille également des étudiants syriens, dont cinq sont inscrits en thèse sous la direction d'un enseignant-chercheur de sciences de l'éducation.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait actuellement sans sélection en master 1, si ce n'est la vérification de la recevabilité du dossier ; en revanche, il y a une sélection sur projet de recherche et examen du dossier par la commission pédagogique en master 2.</p> <p><i>Philosophie</i> : mise en place d'un DU qui doit permettre la préparation du CAPES et de l'agrégation en 2016. Question : l'équipe pédagogique a-t-elle les moyens d'organiser une vraie préparation aux concours sans pénaliser le parcours recherche ?</p> <p><i>Sciences de l'éducation</i> : rubrique peu renseignée en dehors de la possibilité de passage d'une spécialité à l'autre.</p> <p><i>Sciences Sanitaires et Sociales</i> : possibilité de passerelle vers la spécialité sciences de l'éducation, et d'autres masters de la mention sociologie. On note comme un point très positif le partenariat avec l'Ecole des Hautes études en santé publique de Rennes (EHESP) qui délivre un diplôme exigible pour la direction des établissements de santé (certificat d'aptitude aux fonctions de direction des établissements sociaux et médico-sociaux).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement, exclusivement présentiel pour le moment, est regroupé sur les semestres 1 à 3 de manière à libérer les étudiants stagiaires des masters professionnels au semestre 4.</p> <p>La réflexion est en cours pour ouvrir le parcours PGPE en enseignement à distance, ce qu'il faut sans doute encourager - point à coupler éventuellement avec l'introduction d'enseignements en anglais.</p> <p>Concernant le numérique, les salles sont équipées et les enseignements de méthodologies intègrent le recours au numérique pour le traitement des données quantitatives et qualitatives. La visio-conférence est employée pour les mastérial de philosophie.</p> <p>La mixité des étudiants en formation initiale et continue favorise l'intégration de ces derniers. On note la volonté d'améliorer l'utilisation de l'ENT pour la gestion et le partage des données entre étudiants et enseignants.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'organisation des modalités de contrôle de connaissance est clairement communiquée et en adéquation avec les différents moments de la formation, articulant travail individuel et collectif. La formation du jury de mémoire est contrôlée.</p> <p>Le rapport fait état de la difficulté de rédaction du mémoire pour bien des étudiants. Un encadrement méthodologique renforcé est proposé aux étudiants qui se voient, le cas échéant, offrir une seconde chance (une année d'inscription supplémentaire pour soutenir le mémoire).</p> <p>Point d'attention : ce problème a une incidence directe sur le taux de réussite au diplôme et le ratio nombre d'inscrits / nombre de diplômés.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi est assuré par la réunion en équipe incluant les professionnels intervenant dans la formation. L'accent est surtout mis sur la vérification des compétences dans la rédaction du mémoire, mais il n'y a pas spécialement de bilan de compétences établi à l'entrée et à la sortie de la formation.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il s'agit d'un élément qu'il est jugé nécessaire d'améliorer. Les initiatives des associations d'anciens étudiants ont fait long feu. Une réflexion est en cours sur l'enquête par le biais des réseaux sociaux.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est constitué des représentants de la formation, des étudiants et des professionnels, il se réunit une fois par an. Son rôle est de dresser le bilan de la formation, de souligner les points à améliorer dans l'offre de formation et la diffusion de l'information.</p> <p>Pour la spécialité <i>Sciences sanitaires et sociales</i>, l'équipe enseignante et administrative du département assiste aux conseils techniques de l'IFCS où sont représentés les partenaires de l'Université, formateurs et aussi étudiants.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place à l'IFCS, les résultats sont communiqués aux enseignants-chercheurs et ils sont rediscutés dans le cadre de réunions de coordination organisées entre les équipes pédagogiques de l'IFCS et de l'Université.</p> <p>Les masters de la mention <i>Philosophie et sciences de l'éducation</i> ont été évalués en interne à l'Université de Picardie en 2010/2011 puis en 2013/2014, avec un de taux de participation jugé insuffisant en 2013-2014, bien qu'il soit assez improbable que ce taux puisse être significativement amélioré.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des parcours pertinents, qui proposent une spécialisation à forte valeur ajoutée, originale dans le contexte académique régional, national et international – surtout en ce qui concerne les spécialités *Sciences de l'éducation et Sciences sanitaires et sociales*.
- Les équipes pédagogiques, bien organisées, ont réussi à maintenir à flot la mention, en dépit des aléas liés à l'installation de l'ESPE, des incertitudes sur l'évolution des équipes, et d'une faible cohérence épistémologique des trois spécialités regroupées.
- Une articulation formation-recherche solide et dynamique.

Points faibles :

- Une hétérogénéité structurelle des spécialités et des publics.
- Une contradiction dans la spécialité Philosophie qui inscrit la préparation aux concours de l'enseignement dans ses objectifs, au risque d'affaiblir la dimension recherche de la formation.
- Un taux de réussite global relativement faible, du fait du recrutement assez large, notamment ouvert à des étudiants qui, pour une trop large part, peinent à satisfaire aux exigences pédagogiques de la formation.

Avis global et recommandations :

La restructuration de la mention, bien anticipée par l'équipe pédagogique et annoncée en conclusion du rapport, est effectivement nécessaire. Cette refonte doit constituer l'occasion de repenser l'architecture interne des parcours, leur finalité et leur mode de recrutement. La question se pose moins pour les *Sciences Sanitaires et Sociales*, qui retourneront dans le giron du master de *Sciences sociales*, et pour les *Sciences de l'éducation*, dont les formations sont appelées à évoluer en fonction du positionnement vis-à-vis de l'ESPE – positionnement qu'on espère plus volontaire et moins attentiste – que pour la *Philosophie*, qui risque à terme l'isolement et un étiolement encore plus accentué de ses effectifs. Pour cette spécialité, il convient de clarifier et définir plus précisément les objectifs de la formation (recherche et/ou métiers de l'enseignement – CAPES et/ou agrégation), et le positionnement dans l'environnement académique régional et national.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

MASTER MENTION PHILOSOPHIE ET SCIENCES DE L'EDUCATION

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013343-018827-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR Sciences humaines, sociales et philosophie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes :

I. Présentation de la formation, p. 3

« La formation s'ouvre à des publics relativement divers, issus de ces différentes mentions de licence de l'Université, mais aussi à des étudiants internationaux, comme c'est particulièrement le cas du parcours professionnel Ingénierie de formation d'adultes en sciences de l'éducation ».

Ce sont plus particulièrement les parcours Planification et gestion des projets et des politiques d'éducation (PGPE) et Administration et gestion des établissements et structures éducatives (AGESE) : approche internationale qui accueillent les étudiants étrangers et non pas le master Ingénierie de la formation d'adultes.

II. Analyse p. 3-6

Objectifs, p3

Concernant les objectifs de la spécialité de philosophie, les préparations à l'enseignement ne sont pas l'objectif principal de la formation, mais un objectif qui s'ajoute à la formation à la recherche, et d'importance moindre en terme de volume horaire.

Les concours de l'enseignement secondaire en philosophie étant très sélectifs du fait du faible nombre de places (enseignements limités à la terminale et aux classes préparatoires ou au premier cycle des universités), les étudiants qui se destinent à la recherche souhaitent, pour la plupart d'entre eux, et dans toutes les formations de philosophie en France, l'obtention d'un des deux concours (CAPES, et surtout Agrégation), pour étayer leur cv recherche, s'ils visent une carrière dans la recherche. Il ne s'agit pas tant d'une contradiction de notre formation en philosophie à l'UPJV, que de l'intégration, au niveau de notre département, d'une contrainte structurant nationalement la discipline.

Organisation, p. 4

«Le tronc commun est centré sur l'enseignement d'outils méthodologiques, théoriques et pratiques, mais cela n'est vérifié que pour le premier semestre de la première année de master. Dès le deuxième semestre, il est réduit à une UE de méthodologie et de langues. Un foisonnement pléthorique de l'offre dans les UE à choix.»

Le tronc commun est important en M1, beaucoup plus réduit en M2 avec les 3 spécialités issues de domaines différents. Cette difficulté disparaîtra dans l'accréditation prochaine à cause de la création de deux mentions à part entière pour les sciences de l'éducation et la philosophie et de la transformation de la troisième spécialité en parcours du master de sciences sociales inscrite dans le champ 3.

« Il n'y a pas de formation portant thématiquement sur les questions de laïcité, enjeu éducatif important aujourd'hui, auquel il est d'usage d'associer les philosophes. Un déséquilibre important dans le volume horaire des différentes spécialités, et des parcours.»

La thématique concernant la laïcité existait dans la précédente maquette et avait été supprimée compte tenu de l'incertitude des effectifs, il est prévu de la recréer explicitement dans la mention « sciences de l'éducation » compte tenu de la spécialisation d'un certain nombre d'enseignants chercheurs.

Il y a, par ailleurs, un certain déséquilibre dans le volume horaire des différentes spécialités et des parcours, notamment en recherche, dans la mesure où nous avons laissé le temps nécessaire à la rédaction du mémoire.

Position dans l'environnement, p.4

« Le champ où s'inscrit le master est prioritairement celui des Sciences de l'éducation ; l'inscription de la Philosophie et des Sciences sanitaires et sociales dans ce champ pose problème »

La séparation des trois spécialités en deux mentions de master et un parcours d'une troisième mention de master permettra à l'avenir de clarifier les choses. Pour l'inscription dans les champs, Licence et Master de philosophie devraient désormais être inscrits dans le champ 3 «Sociétés, Normes, Organisations, Territoires» et non plus dans le champ 2, le projet de la philosophie se recentrant sur la collaboration avec les sciences humaines et sociales, en cohérence avec l'adossement aux laboratoires CHSSC et CURAPP-ESS.

Equipe pédagogique, p. 4

« On relève en outre qu'il y a deux fois plus de vacataires que de titulaires permanents, ce qui s'explique sans doute par la place de la dimension professionnelle du master. »

Le nombre de vacataires est essentiellement lié à la nécessaire ouverture au monde professionnel. Il est quasi absent dans le parcours recherche, d'environ 50% selon les parcours professionnels.

Effectifs insertion professionnelle, p. 4

« Il existe de très fortes disparités selon les spécialités, qu'il faut donc considérer séparément. Ces disparités s'expliquent notamment par le fait qu'une des trois spécialités (Philosophie) est en formation initiale, une autre en formation continue (Sciences sanitaires et sociales) ; la troisième combinant les deux selon le parcours choisi. »

La spécialité *sciences sanitaires et sociales* accueille effectivement des publics de formation continue notamment dans le parcours *Gestion, organisation des établissements sanitaires et sociaux (GOESS)*, lequel est ouvert exclusivement à un public de formation continue (cadres de santé, directeurs d'établissements médico-sociaux). Le second parcours *Chargé d'études en interventions sanitaires et sociales (CEISS)* est, quant à lui, ouvert à la fois en formation initiale et continue.

Pour la spécialité *sciences de l'éducation*, il a été décidé de supprimer le *parcours AGESE* et de davanrage concentrer les efforts sur la dimension internationale. La baisse des effectifs est désormais enrayée en MI, à la suite de la remontée importante des effectifs en licence 3.

Stage, p. 5

Il n'y a pas de stages intégrés à la maquette ni, partant, de stage pouvant donner lieu à une validation d'UE dans le cadre des parcours « recherche ».

Le stage dans le parcours recherche se fait essentiellement par la participation à des colloques ou à des activités de recherche. Une UE le précisera dans la prochaine accréditation.

Mobilité internationale, p. 5

« La situation est là encore très différente selon les spécialités, bien que, pour l'ensemble de l'effectif, on note une faible mobilité sortante (Erasmus) : les raisons invoquées sont les difficultés de langue, mais les mesures de remédiation paraissent insuffisantes »

La mobilité sortante est une difficulté générale liée aux caractéristiques culturelles de la région picarde. Des efforts ont eu lieu qui seront accentués par le biais du correspondant Erasmus.

« L'UPJV accueille également des étudiants syriens, dont cinq sont inscrits en thèse sous la direction d'un enseignant-chercheur de sciences de l'éducation ».

Les étudiants syriens qui ont poursuivi en doctorant sont sous la responsabilité de trois professeurs et non d'un seul.

Modalités d'enseignement p. 5

« La réflexion est en cours pour ouvrir le parcours PGPE en enseignement à distance, ce qu'il faut sans doute encourager – point à coupler éventuellement avec l'introduction d'enseignements en anglais. »

Il existe déjà des enseignements en anglais dans le parcours PGPE, un enseignement systématique d'une UE est prévu dans la prochaine maquette.

Evaluation des étudiants p.6

Au sujet du redoublement : il est certes regrettable qu'un certain nombre d'étudiants soutiennent leur mémoire en seconde année, mais il y a aussi des raisons pédagogiques. En effet, c'est désormais l'année où les étudiants sont réellement en capacité de rédiger un mémoire.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation, p. 6

« Les masters de la mention Philosophie et sciences de l'éducation ont été évalués en interne à l'Université de Picardie en 2010/2011 puis en 2013/2014, avec un taux de participation jugé insuffisant en 2013-2014, bien qu'il soit assez improbable que ce taux puisse être significativement amélioré ».

Il est fortement probable que le taux augmente, lorsque le questionnaire d'évaluation aura pu être distribué aux étudiants, ce qui n'a pas été le cas pour des raisons d'organisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN